

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

Femmes en Mouvement

Printemps 2011

Nos valeurs à Femmes en Mouvement

Le 2 mai 2011, les CanadienNEs seront invitéEs aux urnes pour élire leur nouveau gouvernement. Nous espérons que notre Cahier spécial sur les élections 2011, vous aidera à mieux vous informer sur les partis qui souhaitent obtenir votre vote et les enjeux entourant cette campagne.

Cependant, ce cahier n'est pas neutre. Femmes en Mouvement est un organisme d'éducation populaire qui lutte quotidiennement contre les injustices que vivent les femmes, mais aussi, les membres de leur famille. Que ce soit la pauvreté, la guerre en Afghanistan, les dépenses faramineuses du ministère de la Défense, la question de la protection de l'environnement, la démocratie, le droit de choisir d'avoir ou pas des enfants ou la précarité sans cesse grandissante au travail, ces questions nous touchent de près et nous avons développé, au fil de ces 30 dernières années, une position qui est située à gauche de l'échiquier politique.

Je vote pour celui ou celle qui défendra mes valeurs!

Voilà c'est parti! La 41^e élection générale au Canada est déclenchée. Le gouvernement conservateur a été renversé pour **outrage au Parlement**, le 25 mars dernier.

Les députés du Parti libéral, du Bloc Québécois et du Nouveau Parti Démocratique du Canada ont renversé le gouvernement conservateur en raison de son refus de fournir, pendant plus de 4 mois, des informations jugées essentielles par les députéEs de la Chambre des communes. Ces informations concernent les projets de loi portant sur l'achat des avions de chasse F-35, sur la réduction de l'impôt des grandes entreprises et sur le durcissement des peines de prison.

Nous voulons une société qui met de l'avant les valeurs de paix, d'égalité, de justice, de liberté et de solidarité. Nous croyons que notre société est suffisamment riche pour prendre soin de tout son monde et nous le disons haut et fort. Nous sommes plus que jamais convaincues qu'il est urgent d'agir dans nos vies et dans nos communautés pour renverser les idées portées par la droite politique. Il est temps pour nous d'inventer un monde qui soit à la hauteur de nos désirs et de nos folies.

Toutefois, pour y arriver il faut élire des députéEs provenant de partis qui partagent les mêmes idées que nous. Pour cela, il faut s'informer et ne pas seulement s'attarder au fait que le candidat est gentil ou que l'on connaît sa famille. Alors, assurez-vous que le parti du candidatE pour qui vous aimeriez bien voter correspond à VOS VALEURS.



C'est la première fois dans l'histoire canadienne qu'un gouvernement est déclaré coupable d'outrage au Parlement.

Les députés ont voté en faveur de la motion de censure à 156 voix contre 145.

Il ne nous reste plus qu'à faire le point sur ce qui est vraiment important pour chacune d'entre nous, à nous informer sur les positions des différents partis politiques du Canada et à aller voter le 2 mai prochain.

Nous espérons que ce cahier spécial Élections Fédérales 2011 vous aidera à faire votre choix.

Petit bilan du gouvernement conservateur

Les conservateurs et la dette

Saviez-vous que depuis 2006, la dette du Canada a augmenté de plus de 100 milliards de dollars et que cela correspond à l'arrivée des conservateurs au gouvernement du Canada?

Quand les conservateurs ont été élus, les finances du gouvernement du Canada étaient relativement en bonne santé. Les conservateurs ont commencé leur premier mandat avec un surplus annuel de 13 milliards de dollars, «un petit coussin» laissé par les libéraux de Paul Martin.

Mais la diminution de la TPS de 2 points et du taux d'imposition des grandes entreprises de 22 % à 15 % a réduit ce surplus à 3 milliards de dollars. Puis, sont arrivées la crise financière et la récession. Comme Stephen Harper avait décidé de réduire ses surplus en faisant des cadeaux aux plus riches, le Canada a eu un manque à gagner qui a atteint 586 milliards pour l'année 2012. Un sommet en 15 ans...

Le ministère de la Défense dépense 58 millions par jour



Depuis 2006, non seulement le gouvernement conservateur a-t-il engagé le Canada dans un conflit meurtrier et inutile en Afghanistan, mais il a aussi consacré des sommes gigantesques aux dépenses militaires, dont 48 milliards \$ en équipement, et 21,2 milliards \$ pour le budget de la Défense en 2009-2010.

Le Canada consacre 21,2 milliards \$ par année, 58 millions \$ par jour, au budget militaire alors qu'un enfant canadien sur dix vit dans la pauvreté et que des centaines de milliers de Canadiens sont à la recherche d'emplois pour faire vivre leur famille. Pourquoi choisir d'augmenter les dépenses militaires de près de 10 % par rapport à l'année dernière, alors que les budgets des ministères de la Condition féminine, de la Santé, de l'environnement, etc., n'augmentent pas ou sont tout simplement coupés?



Les plus riches et les impôts

La majorité d'entre nous paye la totalité de nos impôts, il y a bien quelques unes et quelques uns qui prennent des REER, mais rares sont celles et ceux qui utilisent le maximum de leur cotisation. Car avant d'épargner, il faut payer l'hypothèque, l'épicerie, l'essence, etc.

Toutefois, il en va autrement pour les plus riches et les grandes entreprises. Le 5 janvier 2010, le ministre canadien du Revenu, Jean-Pierre Blackburn, déclarait que les Canadiens avaient investi dans les paradis fiscaux des sommes totalisant 146 milliards de dollars en 2009, une augmentation substantielle par rapport aux 88 milliards de dollars en 2003.

Difficile d'accepter qu'un gouvernement maintienne toutes ces échappatoires alors qu'il se dit incapable, faute de ressources financières, d'améliorer voire même de maintenir nos services publics et nos protections sociales.

Le gouvernement conservateur a aussi...

- × Prorogé à deux reprises le Parlement, la première fois pour s'accrocher au pouvoir alors qu'il n'avait plus la confiance de la Chambre et la deuxième pour mettre fin aux débats sur le sort des prisonniers afghans, ce qui lui a permis d'éviter de devoir rendre des comptes devant la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire.
- × Interdit au personnel des ministères de comparaître devant les comités parlementaires.
- × Négocié des ententes commerciales avec différents pays, sans avoir obtenu le mandat de la population ni l'accord de la Chambre des communes.
- × Essayé de museler les hauts fonctionnaires chargés de surveiller l'action gouvernementale, comme la vérificatrice générale et le directeur général des élections.
- × Refusé de reconnaître l'expertise scientifique si elle contrecarre sa vision du développement économique, des changements climatiques ou des jeunes contrevenants.
- × Refusé de sanctionner la ministre Bev Oda qui a pourtant induit délibérément la Chambre des communes en erreur au sujet de la subvention de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à l'organisme Kairos.
- × Fait en sorte que le Canada soit l'avant-dernier pays à avoir appuyé la Déclaration sur les droits des peuples autochtones.
- × Refusé l'adoption d'une résolution de l'Organisation des Nations Unies reconnaissant l'accès à l'eau comme un droit fondamental.
- × Refusé de ratifier deux conventions de l'Organisation internationale du travail portant sur l'interdiction du travail des enfants et, aussi, sur la garantie du droit d'association et de négociation collective.



Et pour les femmes?

En ce qui a trait à la condition féminine, le gouvernement conservateur a aussi pris plusieurs décisions avec lesquelles nous ne pouvons pas être d'accord. Depuis qu'il est au pouvoir, le gouvernement conservateur a démantelé plusieurs programmes et mesures visant la défense et la promotion des droits des femmes.

Au fil des ans, il a notamment :

- × Remis en question le libre choix en matière d'avortement par plusieurs projets de loi,
- × Diminué de 43 % le budget de fonctionnement de Condition féminine Canada en fermant entre autres 12 des 16 bureaux régionaux de cet organisme, particulièrement en milieu rural.
- × Abolis le financement des activités pour la défense des droits des femmes.
- × Annulé le Programme national d'investissement dans les services de garde.

Il a aussi nié le droit des femmes à l'équité salariale en faisant adopter la Loi sur l'équité dans la rémunération du secteur public. Par cette loi, il oblige les femmes à présenter leurs plaintes seules, sans le soutien de leur syndicat et il impose une amende de 50 000 \$ aux syndicats qui encouragent ou aident leurs membres à déposer une plainte en matière d'équité salariale.

La droite ou la gauche?



Chaque jour nous entendons dans les médias parler les politicienNEs de leurs positions idéologiques. Souvent on les qualifie de droite ou de gauche. Mais de quoi parle-t-on au juste?

LA DROITE

La droite est une position politique qui défend l'économie de marché, la propriété privée et les valeurs axées sur les libertés individuelles. Ils proposent souvent la réduction des dépenses publiques, une dérèglementation, le désengagement de l'État dans certains domaines et la privatisation d'entreprises publiques dans la mesure où des entreprises privées pourraient prendre le relais. Ils favorisent aussi des réductions d'impôts pour les particuliers (souvent les plus riches) et les grandes entreprises, convaincus que la recherche du profit est positive et qu'elle constitue un incitatif à l'investissement, à l'innovation et à la recherche de nouveaux marchés. **Concrètement cela veut dire que les politiques de droite répondent beaucoup plus aux préoccupations des plus riches de ce monde.**

Leur slogan pourrait être "Les pauvres sont pauvres parce qu'ils le méritent" ou encore "Si tu veux, tu peux" Ils ne tiennent pas compte des problèmes qu'une personne peut rencontrer dans sa vie.

LA GAUCHE

La gauche est une position politique qui met de l'avant le développement ou le maintien d'un État interventionniste ou d'un État providence fort. Les politicienNEs proposent souvent des politiques qui bénéficient à **l'ensemble** de la population. L'assurance maladie, l'assurance chômage (modifié par des politiques de droite pour devenir l'assurance emploi), l'aide sociale, les pensions de vieillesse, sont quelques exemples de programmes qui redistribuent la richesse de notre pays à **l'ensemble de ces citoyens et citoyennes et non pas seulement à quelques-uns.**

Leur slogan pourrait être "Vers une société plus juste, plus égalitaire et plus écologique."

Nous vous invitons à répondre aux questions de la mini boussole électorale qui vous permettra de vous situer sur l'échiquier politique Canadien.

Mini boussole électorale



Ce mini questionnaire est inspiré de l'outil du site web de Radio-Canada, la **BOUSSOLE ÉLECTORALE**. Bien que nous ayons passé de 30 à 8 questions, nous croyons qu'il devrait vous permettre de découvrir où vous vous situez par rapport aux partis politiques fédéraux selon 6 enjeux (la défense, l'économie, l'environnement, les programmes gouvernementaux, les valeurs morales, les taxes et les impôts).

Celles qui veulent pousser plus loin leur réflexion, peuvent consulter le site www.radio-canada.ca, Élections Canada 2011 en choisissant l'onglet **Boussole électorale**.

1. Combien le gouvernement devrait-il dépenser pour l'armée?

Beaucoup plus Un peu plus Ni plus ni moins Un peu moins Beaucoup moins Ne sais pas

2. Le déficit du budget fédéral devrait être réduit même si cela entraîne une diminution des services publics qui peut augmenter la pauvreté.

Fortement d'accord Plutôt d'accord Ni d'accord, ni en désaccord Plutôt en désaccord Fortement en désaccord Ne sais pas

3. On exagère les dommages environnementaux causés par l'industrie des sables bitumineux d'Alberta.

Fortement d'accord Plutôt d'accord Ni d'accord, ni en désaccord Plutôt en désaccord Fortement en désaccord Ne sais pas

4. Quelle place le secteur privé devrait-il avoir dans le système de santé?

Beaucoup plus Un peu plus Ni plus ni moins Un peu moins Beaucoup moins Ne sais pas

5. Il devrait être plus facile de se qualifier pour l'assurance-emploi (assurance-chômage).

Fortement d'accord Plutôt d'accord Ni d'accord, ni en désaccord Plutôt en désaccord Fortement en désaccord Ne sais pas

6. Le gouvernement devrait rendre plus facile l'accès à l'avortement.

Fortement d'accord Plutôt d'accord Ni d'accord, ni en désaccord Plutôt en désaccord Fortement en désaccord Ne sais pas

7. Combien les personnes les plus riches devraient-elles payer d'impôt?

Beaucoup plus Un peu plus Ni plus ni moins Un peu moins Beaucoup moins Ne sais pas

8. Combien les grandes entreprises devraient-elles payer d'impôt?

Beaucoup plus Un peu plus Ni plus ni moins Un peu moins Beaucoup moins Ne sais pas

RÉPONSES



Où s'orientent vos valeurs?

Réponses de la mini boussole

Réponses

1. Combien le gouvernement devrait-il dépenser pour l'armée?



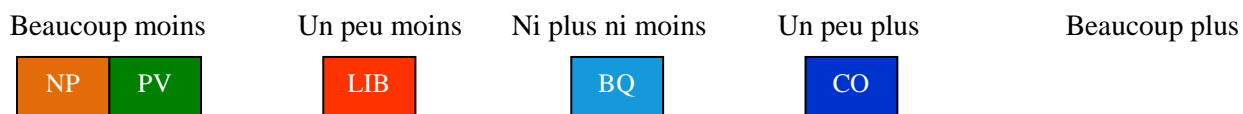
2. Le déficit du budget fédéral devrait être réduit même si cela entraîne une diminution des services publics qui peut augmenter la pauvreté.



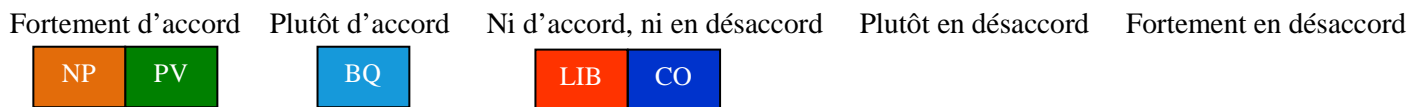
3. On exagère les dommages environnementaux causés par l'industrie des sables bitumineux d'Alberta.



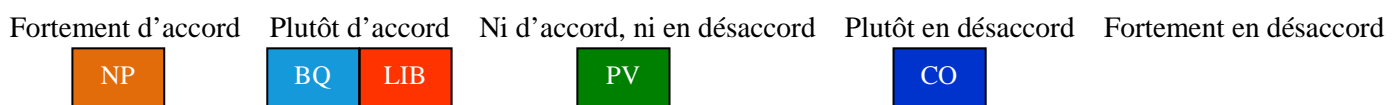
4. Quelle place le secteur privé devrait-il avoir dans le système de santé?



5. Il devrait être plus facile de se qualifier pour l'assurance-emploi (assurance-chômage).



6. Le gouvernement devrait rendre plus facile l'accès à l'avortement.

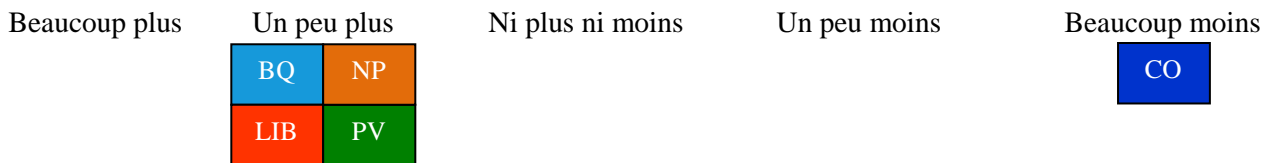


Suite des réponses

7. Combien les personnes les plus riches devraient-elles payer d'impôt?



8. Combien les grandes entreprises devraient-elles payer d'impôt?



À gauche ou à droite

Si vos résultats se situent plus à gauche, vous voulez un plan d'action pour lutter contre la pauvreté, des lois pour protéger l'environnement, des protections sociales qui répondent aux besoins des citoyenNEs. Cela signifie la bonification de l'assurance emploi et des pensions de vieillesse afin que toutes et tous puissent vivre dans la dignité. Vous croyez, tout comme nous, que le Canada est un pays riche et qu'il a l'obligation de prendre soins des femmes, des enfants et des hommes qui vivent des situations difficiles. Vous êtes contre la privatisation des services publics, les subventions aux grandes entreprises, contre l'énergie nucléaire et contre l'augmentation des dépenses militaires.

Si au contraire vous êtes pour la guerre, l'augmentation des budgets des militaires et le développement des sables bitumineux, que vous croyez que l'on ne devrait pas augmenter les impôts des grandes entreprises et des plus riches et que vous êtes contre la protection de l'environnement, le mariage gai, le financement de certains organismes de défenses de droits, vos valeurs se situent à droite.

Pour vous aider à faire le point, voici un tableau qui vous présente en quelques points les valeurs portées par la gauche et la droite politique. Lorsque vous entendrez une nouvelle promesse électorale, demandez-vous si elle met de l'avant l'égalité entre tous et toutes ou si elle vise seulement les mieux nantis.

GAUCHE		DROITE
	Égalité	Tradition
	Progrès	Élite
	Peuple	Mérite
	Bien commun	Intérêt individuel
	Solidarité	Compétition
	Primauté du social et de l'environnement	Primauté de l'économie
		

Petit tour d'horizon des principaux partis politiques

Le parti conservateur du Canada (PC)



Chef : **Stephen Harper**, actuel premier ministre du Canada

Candidat dans la circonscription Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine: Régent Bastien

Position idéologique : **De droite**

Résultat pour la circonscription Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en 2008 : 22,84%

Résultat canadien en 2008 : 37,65% (augmentation de 1,38%)

Site : www.conservateur.ca

Le PC est de l'école du libre marché au niveau économique et prône des valeurs conservatrices (opposé à l'avortement, fermeture face à l'homosexualité, grande place de la religion, retour aux "valeurs traditionnelles", etc.). Le Parti Conservateur n'encourage pas les lois visant à protéger l'environnement ou les travailleurs et les travailleuses, car il croit que ces lois nuisent à l'économie canadienne.

Le parti libéral du Canada (PLC)



Chef : **Michael Ignatieff**, actuel chef de l'opposition officielle

Candidat dans la circonscription Gaspésie – les Îles-de-la-Madeleine : Jules Duguay

Position idéologique : **Au centre mais plus souvent à droite lorsqu'au pouvoir.**

Résultat pour la circonscription Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en 2008 : 26,96%

Résultat canadien en 2008 : 26,26% (baisse de 3,97%)

Site : www.liberal.ca

Le Parti libéral du Canada a été remplacé au pouvoir par les conservateurs en 2006. En matière économique, le Parti libéral et le Parti conservateur se ressemblent sur plusieurs points. Cependant, les Libéraux croient nécessaire l'imposition de certaines réglementations, notamment en ce qui concerne à la protection de l'environnement.

Le Bloc Québécois (BQ)



Chef : **Gilles Duceppe**

Candidat dans la circonscription Gaspésie – les Îles-de-la-Madeleine : Daniel Côté

Position idéologique : **De gauche**

Résultat pour la circonscription Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en 2008 : 40,1%

Résultat canadien en 2008 : 9,98% (baisse de 0,50%)

Site : www.blocquebecois.org

Le Bloc Québécois est un parti souverainiste qui vise à défendre les intérêts du Québec à Ottawa, notamment en s'assurant du respect des compétences des provinces et en augmentant les transferts fédéraux. Cependant, puisque le Bloc ne présente que des candidatEs dans des circonscriptions québécoises, il est impossible qu'il prenne un jour le pouvoir.

Le Nouveau Parti Démocratique (NPD)



Chef : **Jack Layton**

Candidat dans la circonscription Gaspésie – les Îles-de-la-Madeleine : *Philip Toone*

Position idéologique : **De gauche**

Résultat pour la circonscription Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en 2008 : 6,98%

Résultat canadien en 2008 : 18,18% (augmentation de 0,70%)

Site : www.npd.ca

Depuis l'arrivée au pouvoir des conservateurs, le NPD a rarement appuyé leurs propositions. La politique économique du NPD vise à assurer à tous et à toutes un revenu décent. Le NPD fait le pari que ces revenus permettront aux Canadiens d'acquiescer les biens et services dont ils ont besoin et que, dès lors, ces dépenses stimuleront l'économie et créeront davantage de richesse que lorsque l'argent est concentré dans les mains des mêmes personnes.

Parti Vert du Canada (PVC)



Parti Vert du Canada

Chef : **Elizabeth May**

Candidat dans la circonscription Gaspésie – les Îles-de-la-Madeleine : *Julien Leblanc*

Position idéologique : **De gauche**

Résultat pour la circonscription Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine en 2008 : 3,11%

Résultat canadien en 2008 : 6,78% (augmentation de 2,30%)

Site : www.partivert.ca

Comme son nom l'indique, le Parti Vert a pour priorité de protéger l'environnement. Il désire donc favoriser l'économie d'énergie, une plus grande conservation de la faune, des habitats et des écosystèmes naturels, de mettre en place une économie verte, d'accroître les systèmes de transport en commun qui sont écologiques et responsables au plan social, d'atteindre les objectifs de Kyoto et de les dépasser.



Qui défendra le mieux nos intérêts?

Le monde des promesses

Les promesses électorales sont un vrai supplice à comprendre. Mais il est important de vous y arrêter, car cela vous permettra de décider quel parti correspond le plus à vos besoins et valeurs. Pour vous aider, nous vous suggérons de choisir un thème qui vous touche de près, comme l'environnement, l'éducation, l'assurance emploi, la condition féminine, les ressources naturelles, la famille, les aînés, etc. Lorsque vous l'aurez choisi, prêtez une attention particulière aux informations qui sont en lien avec votre choix. Surveillez les médias, faites une petite recherche sur internet, posez des questions aux candidatEs ou discutez avec vos amiEs, vous serez certainement surpris de tout ce que l'on peut découvrir comme information.

Voici un tout petit exemple de que l'on peut faire.

Les proches aidantes



Selon les données de Statistique Canada, 23% des CanadienNEs ont affirmé avoir pris soin d'un membre de la famille ou d'unE amiE proche aux prises avec un grave problème de santé au cours des 12 derniers mois. Les proches aidantEs prodigueraient à eux seuls 80 % des soins donnés à domicile aux personnes malades, et leur travail annuel, non rémunéré, aurait une valeur de 9 milliards de dollars. Comme les proches aidants sont à 84,5 % des proches aidantes, nous avons décidé de nous attarder aux promesses faites sur ce thème par le parti au pouvoir et le parti de l'opposition officielle.

Mesures conservatrices

Les conservateurs ont inclus dans leur dernier budget un nouveau crédit fiscal non remboursable de 15 % sur une somme maximale de 2000 \$. Il sera offert aux proche-aidantE **qui travaillent** et qui prennent soin de personnes à charge ayant une déficience (conjointE et enfants mineurs **uniquement avec qui on habite**). Le maximum de ce crédit sera de **300 \$** et pour y avoir droit, **il faudra payer de l'impôt**.

Coût annuel : 2011-2012 : **40 millions** de dollars
2012-2013 : **160 millions** de dollars
Nombre de personnes aidées : **plus de 500 000**

La promesse libérale

Maintenant
c'est à vous de
faire
l'exercice!

Destinée aux proches aidantEs **de familles à revenu modeste et moyen**, elle pourrait atteindre **1350 \$** par année, **non imposable**. Elle ne touche pas seulement les personnes qui sont en emploi. De plus, les proches aidantEs qui prennent soin de leur conjoint ou d'un enfant mineur y seraient également admissibles, contrairement aux crédits fiscaux en vigueur. Fait à noter, **il n'est pas obligatoire** que l'aidante vive sous le même toit que son proche pour recevoir cette prestation, une condition qui élargit l'admissibilité au régime.

Coût annuel : **750 millions de dollars**
Nombre de personnes aidées : **600 000** proches aidantEs par an.

Quelques dates importantes de l'histoire du vote au Canada



Nellie McClung

Saviez-vous que le vote n'a pas toujours été libre et démocratique au Canada. Jusqu'au début du XX siècle, le vote est un privilège limité par des restrictions liées à la richesse, au sexe, à la religion et à l'origine ethnique. Par exemple, les femmes et les démunis n'ont pas le droit de voter.

En 1867, au moment de la Confédération, le vote est public et oral, et les élections s'étendent sur plusieurs semaines.

En 1874, des modifications à la loi sur les élections fédérales institue le vote secret et détermine que les élections doivent avoir lieu le même jour.

En 1882, selon la province, entre 11 et 35 % de la population totale a le droit de voter.

En 1918, l'ensemble des Canadiennes obtiennent le droit de vote au fédéral.

En 1920 le gouvernement canadien reconnaît le droit de vote à tous les citoyens âgés de 21 ans et plus, mais sous réserve de restrictions.

En 1960, les Autochtones vivant sur les réserves obtiennent le droit de vote au fédéral.

En 1982, le suffrage universel est garanti par la Charte des droits et libertés. L'âge minimum est de 18 ans. Certaines restrictions s'appliquent encore à certaines personnes comme les détenus ou les personnes atteintes de maladie mentale.

En 2000, les itinérants votent pour la première fois aux élections fédérales.

Comme l'a dit Nellie McClung, « Il faut connaître le passé pour comprendre le présent et faire face au futur ».

Nellie McClung est l'une des figures de proue de la première vague féministe au Canada. Grâce à ses efforts et à ceux de ses consœurs, le 29 janvier 1916, le Manitoba devient la première province canadienne à accorder le droit de vote aux femmes.

Sources

Certains textes de ce cahier ont été tirés des sources qui suivent. Merci à chacun de ces groupes d'avoir fait un si beau travail.

Les conservateurs au pouvoir: Une attaque frontale contre la démocratie, Coalition pas de démocratie sans voix. Site web, www.pasdedemocratiesansvoix.qc.ca

Parlement du Canada, site web, www.parl.gc.ca

Équipe perspective monde, Université de Sherbrooke.

Élections Canada <http://www.elections.ca/>

Les enjeux des Élections fédérales 2011, Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec. www.mepacq.qc.ca

**Femmes en Mouvement est le Centre de femmes de la MRC de Bonaventure
152-A, Avenue Grand-Pré, Bonaventure, G0C 1E0. 418-534-4345**

Le saviez-vous?



Cette statue de la reine Victoria réalisée par le sculpteur Marshall Wood en 1871, se trouve au milieu de la Bibliothèque du Parlement.

En 1857, la reine Victoria a surpris tout le monde en choisissant Ottawa comme capitale du Canada. À l'époque, Montréal, Toronto, Québec et Kingston avaient déjà servi de capitale en alternance.

Cependant, chaque changement de ville avait suscité de grandes dépenses et beaucoup de perturbations. Comme les rivaux ne pouvaient s'entendre sur une capitale permanente, on s'en remis à la jeune reine Victoria.

De nombreux récits expliquent le choix surprenant d'Ottawa par la reine. Des cyniques insinuent qu'elle ferma simplement les yeux et choisit au hasard. D'autres pensent qu'elle fut influencée par des illustrations de scènes panoramiques. Il est plus probable qu'elle suivit les conseils de ses hauts fonctionnaires, qui avaient tenu compte des enjeux stratégiques suivants :

- Ottawa se trouvait à la frontière des deux provinces.
- Elle avait une population mixte d'anglophones et de francophones.
- Elle était d'accès aisé par voie navigable et facile à défendre.
- Elle comprenait déjà des terres publiques (acquises par le Colonel By) où l'on pouvait construire des édifices gouvernementaux.

Le choix d'Ottawa comme capitale ne plut pas aux villes rivales et fut vertement critiqué par la presse. À cette époque, Ottawa était une rude ville de bûcherons appelée Bytown, en raison du colonel John By, ingénieur britannique et chef de la construction du canal Rideau. Néanmoins, en 1857, Ottawa fut officiellement nommée capitale de la province du Canada.

Source : Site web de la Bibliothèque du Parlement



Le 2 mai, je vote pour le parti qui défend le mieux mes valeurs!

Dates importantes à retenir

Jour d'élections : Lundi 2 mai 2011

Jour de vote par anticipation :

Vendredi 22 avril

Samedi 23 avril

Lundi 25 avril 2011